

SciencesPo

REJOINDRE SCIENCES PO

GUIDE POUR LES ENSEIGNANTS VACATAIRES



POUR ÊTRE RECRUTÉ EN QUALITÉ D'ENSEIGNANT VACATAIRE, VOUS DEVEZ :

> RESPECTER LA LIMITE D'ÂGE

Un intervenant extérieur ne peut pas être recruté s'il est âgé de plus de 67 ans au moment du recrutement.

> EXERCER UNE ACTIVITÉ PRINCIPALE

VOTRE STATUT

POUR ÊTRE RECRUTÉ VOUS DEVEZ

FONCTIONNAIRE OU AGENT PUBLIC

- Assurer au moins 900h de travail par an OU 300h d'enseignement
- Être autorisé par votre employeur principal à exercer une activité secondaire rémunérée (décision d'autorisation de cumul d'activités)

Pièces justificatives obligatoires que vous devrez fournir :

- Bulletin de salaire de l'année civile en cours
- Autorisation de cumul signée par votre employeur principal

SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

- Assurer au moins 900h de travail par an OU 300h d'enseignement

Pièce justificative obligatoire que vous devrez fournir :

- Bulletin de salaire de l'année civile en cours

INDÉPENDANT LIBÉRAL CHEF D'ENTREPRISE

- Être membre de la direction d'une entreprise ou gérant salarié
OU
- Être assujéti à la contribution foncière de l'entreprise (CFE)
ET
- Justifier d'avoir retiré de votre profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans

Pièces justificatives obligatoires que vous devrez fournir :

- Justificatif d'identification de l'activité, au choix :
Kbis : [Comment l'obtenir ?](#)
Certificat d'inscription au répertoire SIREN : [Comment l'obtenir ?](#)
ou à un ordre professionnel ou au RCS
- Pièces justifiant des revenus tirés de l'activité professionnelle depuis au moins 3 ans, au choix :
Dernier avis CFE : [Comment l'obtenir ?](#)
Attestation fiscale URSSAF : [Comment l'obtenir ?](#)
3 derniers avis d'imposition
Bulletin de paie si gérant salarié

AUTOENTREPRENEUR

- Être affilié au régime d'autoentrepreneur ET
- Justifier d'avoir retiré de sa profession des moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans

Pièces justificatives obligatoires que vous devrez fournir :

- Notification d'affiliation au statut d'autoentrepreneur : [Comment l'obtenir ?](#)
- Pièces justifiant des revenus tirés de l'activité professionnelle depuis au moins 3 ans, au choix :

Dernier avis CFE : [Comment l'obtenir ?](#)

Attestation fiscale URSSAF : [Comment l'obtenir ?](#)

3 derniers avis d'imposition

Bulletin de paie

ÉTUDIANT EN 3^e CYCLE

- Être inscrit dans un programme de doctorat pour l'année universitaire correspondant aux dates d'enseignement à Sciences Po

Pièce justificative obligatoire que vous devrez fournir :

- Le certificat de scolarité de l'année universitaire en cours

AUTEUR - ÉCRIVAIN

- Être affilié à l'AGESSA ou maison des artistes
- Bénéficiaire de revenus suffisants au titre de l'activité principale

Pièces justificatives obligatoires que vous devrez fournir :

- Justificatif d'affiliation AGESSA ou maison des artistes : [Comment l'obtenir ?](#)

INTERMITTENT DU SPECTACLE

- Être inscrit à Pôle emploi

Pièce justificative obligatoire que vous devrez fournir :

- Justificatif du statut d'intermittent par le pôle emploi : [Comment l'obtenir ?](#)

RETRAITÉ OU PRÉ-RETRAITÉ

- Bénéficiaire d'une pension de retraite ou d'une allocation de pré-retraite

Pièces justificatives obligatoires que vous devrez fournir :

- La copie du dernier titre de pension ou notification de retraite

PIGISTE

- Bénéficiaire de revenus suffisants au titre de l'activité principale

Pièce justificative obligatoire que vous devrez fournir :

- Carte professionnelle journalistique de l'année en cours ou dernier avis d'imposition

VOUS NE POUVEZ PAS ÊTRE RECRUTÉ DANS LES CAS SUIVANTS :

- Absence d'activité professionnelle principale (chômage inclus)
- Congé maternité / parental
- Arrêt maladie
- Congés de disponibilité

NOUS CONTACTER

accueil.enseignant@sciencespo.fr

PLUS D'INFORMATIONS

www.sciencespo.fr/enseignants/fr/nous-rejoindre/vacataires.html